

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil quatorze

Le six janvier

Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à vingt heures à la mairie

Sous la présidence de Monsieur Jean THOMAS, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 27 décembre 2013

Conseillers en exercice : 25 Conseillers présents : 19 Votants : 23

PRESENTS: THOMAS J.- BRIAND Y.- CHATAL J.P.- DAVID G.- Mme DENIGOT B.- Mme GICQUIAUX C.-
Mme GRUEL N.- GUIHARD A.- Mme LAPORTE M.- Mme LE BORGNE S.- Mme LEVRAUD F.-
MATHIEU J.P.- OILLIC J.P.- Mme PANHELLEUX F. - PEDRON A.- Mme PERRAUD C.- Mme PHILIPPE J.
- PROU A.- THURIAUD M.

ABSENTS : ARDOUIN M.- Mme FRANCO M.- FREOUR J.C.- Mme HUGUET E.- JOUSSE E. - PROVOST
L.

POUVOIRS : ARDOUIN M. à THOMAS J.- Mme FRANCO M. à PROU A.- Mme HUGUET E. à DAVID G.-
PROVOST L. à PEDRON A.

Secrétaire de séance : Mme LEVRAUD Françoise

Objet : Clôture des budgets

Lotissement de la Ville Frabourg

Lotissement de l'Orée du Bois

Monsieur le Maire propose de clôturer les budgets annexes du Lotissement de la Ville Frabourg n°275 (opération reportée) et du lotissement de l'Orée du Bois n°278 (travaux d'aménagement achevés).

Le conseil municipal, après délibération, décide de clôturer les budgets annexes du lotissement de la Ville Frabourg et du lotissement de l'Orée du Bois au 31 décembre 2013.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean THOMAS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

056-215601477-20140106-2014D01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/01/2014

Publication : 08/01/2014

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

